



Réservations cantine pour la rentrée 2025-2026

- Vous devrez **alimenter** votre compte en **argent** et **réserver** vos repas **EN AVANCE** pour pouvoir manger à la cantine. Vous aurez la possibilité de réserver vos repas **60 jours** à l'avance jusqu'à la **veille minuit** du repas que vous consommé.
- Lors du passage au réfectoire, les élèves s'identifient à la borne d'accès du restaurant, et s'ils ont réservé, ils seront autorisés à passer.
- Tout repas réservé sera débité et ne sera pas remboursable.
- **Les réservations peuvent s'effectuer sur :**

La borne de réservation Alise située entre la Vie Scolaire et le bureau du CPE. Les élèves s'identifient sur l'écran tactile du lecteur (carte ou touches de l'écran) et choisissent leur(s) jour(s) de réservation.

Ou soit

Via l'Espace Famille Alise (PC, Smartphone, Tablette...) sur le lien suivant : <https://aes00104.paieментdp.com>
Vous devrez vous munir des identifiants internet (paiement en ligne distribués à vos enfants le jour de la rentrée par l'intendance).



Si vous rencontrez des difficultés de connexions ou des difficultés financières, veuillez contacter au plus vite le service intendance : Mme Lecohue ou Mme Salmon au 01 60 07 50 40 ou via l'ENT.